

Financez votre transition énergétique

Bâtiments et projets admissibles | Sélection Carbone 2

01 ÉTUDIER, OPTIMISER ET PASSER À LA BIÉNERGIE

Programme / organisme	Votre projet	Aide indicative	Conditions clés
Études de faisabilité Énergir Consulter le programme	Comparer les solutions de chauffage, de récupération de chaleur et d'efficacité énergétique.	50 % du coût de l'étude, avant taxes; maximum 50 000 \$.	Demande avant l'étude; firme enregistrée auprès d'Énergir. Chauffage principalement au gaz naturel.
Implantation de mesures efficaces Énergir Consulter le programme	Réaliser les mesures qui réduisent la consommation de gaz naturel.	Jusqu'à 1 \$/m ³ économisé la première année; plafond de 1 M\$ par compte.	Économies établies par un ingénieur; conditions de rentabilité et de coûts admissibles. Demande avant les travaux.
Remise au point des systèmes mécaniques Énergir Consulter le programme	Optimiser les réglages et le fonctionnement des installations existantes.	Jusqu'à 100 000 \$ par projet; calcul distinct pour chaque phase.	Agent RCx accrédité requis. Consommation de gaz généralement ≥ 75 000 m ³ /an, sauf approbation.
Biénergie électricité-gaz naturel Énergir • Hydro-Québec • Québec Consulter le programme	Moderniser le chauffage en combinant électricité et gaz naturel.	Jusqu'à 80 % des surcoûts; plafond de 250 000 \$ au simplifié ou de 6 M\$ sur mesure.	Contrat avant l'installation. Montant selon les équipements et le parcours; autres limites de calcul au sur mesure.

Montants indicatifs, non garantis. L'aide réelle dépend de l'admissibilité, des coûts reconnus, des plafonds et des règles de cumul. Valider les démarches avant d'engager des dépenses. Sources officielles accessibles dans chaque ligne; vérification au 8 octobre 2026.

Financez votre transition énergétique

Bâtiments et projets admissibles | Sélection Carbone 2

02 AMÉLIORER LA PERFORMANCE ET RÉDUIRE LES GES

Programme / organisme	Votre projet	Aide indicative	Conditions clés
Solutions efficaces Hydro-Québec Consulter le programme	Améliorer les équipements CVAC, les contrôles, la récupération de chaleur ou la réfrigération.	Appui selon les mesures et le volet; jusqu'à 90 % des coûts admissibles pour les projets admissibles.	Évaluation dans OSE ou au volet sur mesure. Tarif, bâtiment, mesures et démarches à valider.
Analyse de mesures de réduction des GES ÉcoPerformance Consulter le programme	Évaluer les options de conversion énergétique et de réduction des émissions.	Standard : 50 %, plafond de 25 000 \$ ou 75 000 \$. Complexe : 75 %, plafond de 100 000 \$ ou 300 000 \$.	Plafonds selon petits/moyens ou grands consommateurs. Étude signée par un ingénieur; dépenses soumises aux règles du programme.
Implantation standard ÉcoPerformance Consulter le programme	Réaliser un projet de décarbonation, de conversion ou de réduction des fuites de réfrigérant.	Jusqu'à 75 % des dépenses admissibles; plafond de 5 M\$ par projet.	Aide limitée aussi par les GES évités et la rentabilité. Réfrigération au CO ₂ à analyser dans ce volet; admissibilité au cas par cas.
Management de l'énergie ÉcoPerformance Consulter le programme	Structurer le mesurage, les indicateurs et l'amélioration continue de la performance.	Jusqu'à 75 %; plafonds notamment de 100 000 \$ pour l'accompagnement et 150 000 \$ pour le mesurage.	Démarche complète inspirée d'ISO 50001. Un tableau de bord seul ne suffit pas; critères du site et dépenses à vérifier.

Actualisation du tableau REB de juin 2023 : le RCx ÉcoPerformance et le CO₂ au volet simplifié ont été retirés. Sélection centrée sur les services de Carbone 2.

Montants indicatifs, non garantis. L'aide réelle dépend de l'admissibilité, des coûts reconnus, des plafonds et des règles de cumul. Valider les démarches avant d'engager des dépenses. Sources officielles accessibles dans chaque ligne; vérification au 8 octobre 2026.